

Formation de formateur à l'autorisation interne de conduite



PRÉSENTIEL

MODULE THÉORIQUE (CONDUITE DES ENGIN)

Réglementation, normalisation et textes de la sécurité sociale :

- Obligations du code du travail
- Réglementation applicable au levage, au travail en hauteur et aux équipements de protection
- Principes généraux de prévention
- Responsabilités des acteurs
- Réglementation relative à la conduite des engins concernés
- Information sur la documentation obligatoire

Classifications, caractéristiques des engins et technologie :

- Catégories - Technologie des organes
- Utilisations courantes
- Avantages et inconvénients selon les catégories
- Risques (renversement, heurt, chute...)

Principes de sécurité :

- Vérifications de prise et de fin de service
- Règles de stabilité et de mise en œuvre
- Règles de conduite, de circulation et de stationnement
- Vérification de l'adéquation des engins en fonction des charges, des hauteurs de de travail et de la nature des tâches confiées
- Vérifications et entretiens courants à effectuer sur les organes de sécurité
- Consignes liées à l'entretien des chariots et des PEMP

MODULE THÉORIQUE (TECHNIQUES D'ANIMATION)

Fondamentaux de la formation pour adultes ☒ Schémas de la communication

Techniques d'enseignement :

- Méthodes d'apprentissage théorique
- Méthodes d'apprentissage pratique

Préparation d'une séquence pédagogique :

- Matériel et documents nécessaires
- Découpages des séquences
- Importance des objectifs
- Attitude et comportement de l'animateur
- Règles de sécurité applicables lors des séquences pratiques

Méthodologie de l'évaluation :

- Tout au long de la formation
- A la fin de la formation
- Atteinte des objectifs
- Mise en place d'un système d'évaluation adapté aux participants

Formulation de l'avis à rendre à l'employeur sur les capacités des stagiaires

MODULE PRATIQUE

Mises en situation d'animation :

- Modules d'animation théoriques
- Séquences d'animation pratiques avec les engins concernés

Mises en situation d'évaluation des acquis des apprenants

Restitution des évaluations et des avis à l'employeur

Référents pédagogiques

Nos intervenants sont des spécialistes du domaine visé et sont sélectionnés selon un processus de qualification très rigoureux permettant d'évaluer notamment : leur expertise technique, leur expérience professionnelle, leurs compétences pédagogiques et leur capacité d'animation,...

CHOIX DE MODALITE DE FORMATION

Présentiel : Intra (dans nos centres ou chez le client)

OBJECTIFS

Maitriser les principes de sécurité à mettre en œuvre lors de la conduite des chariots de manutention à conducteur porté et des plateformes élévatrices mobiles de personnes

Animer les formations théoriques et pratiques correspondantes
Évaluer les capacités des apprenants

PRÉ-REQUIS

Aptitude médicale

Maitrise de la conduite en sécurité des engins concernés

PUBLIC

Formateurs d'adultes en formation continue et formateurs des services internes de formation des entreprises, devant enseigner la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et des plateformes élévatrices mobiles de personnes à des travailleurs nécessitant une autorisation de conduite de ces matériels

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support de cours, engins mis à disposition par l'entreprise

ÉVALUATION

Évaluation des compétences

Connaissances théoriques

Circuits avec exercices pratiques

Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction

Synthèse fin de stage du formateur

VALIDATION

Attestation de fin de formation

Attestation de présence

MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION

DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur

DATES

Sur demande